



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Manque d'internes en dermatologie au CHU de Saint-Etienne

Question écrite n° 22437

Texte de la question

Mme Valéria Faure-Muntian alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le manque d'internes en dermatologie au CHU de Saint-Étienne. Pour la nouvelle année 2018-2019, le CHU de Saint-Etienne n'aura, à nouveau, qu'un poste d'interne ouvert en première année en dermatologie alors qu'en 2017 et 2018, l'ARS de la région AuRA avait prévu l'ouverture de 2 postes en dermatologie au CHU de Saint-Étienne. Alors que la Loire et la Haute-Loire ne bénéficient respectivement que de 4,51 et 2,22 dermatologues pour cent mille habitants, le personnel médical ne comprend pas le choix entrepris quand les départements voisins se voient attribuer un nombre supérieur d'internes en dermatologie alors même que leur ratio de dermatologues pour cent mille habitants est déjà plus important. Selon les termes de l'équipe même du CHU de Saint-Étienne, « c'est tout cet équilibre sanitaire et scientifique qui ira vers un effondrement certain et rapide » s'ils n'ont pas la possibilité de former de jeunes dermatologues. Afin que les malades ne paient pas ce déficit, ils demandent instamment qu'on leur permette de bénéficier de davantage de postes de dermatologues internes afin de pouvoir constituer un véritable maillage du territoire au sein de groupe hospitalier territorial. Elle lui demande quelle est sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : [Mme Valéria Faure-Muntian](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22437

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 août 2019](#), page 7446

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)